



13 octobre 2016

Communiqué de presse

Bilan du plan régional sport santé bien être 2013 – 2017 en pays de La Loire



La direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et l'agence régionale de santé des Pays de Loire viennent de finaliser un bilan de leur plan régional sport santé bien-être, qui avait été co-signé pour 3 ans le 17 juin 2013. Ont également été associés à ce plan en tant que partenaires privilégiés, le centre régional d'expertise et de la performance sportive, le comité régional olympique et sportif, le conseil régional et la structure régionale d'appui et d'expertise en nutrition des pays de la Loire.

Ce bilan dresse un panorama des actions conduites au 30 juin 2016, principalement autour de 3 axes:

- **La formation des acteurs du sport, de la santé et du social** : formation sur le développement de projet sport santé en faveur des publics fragilisés, formation des professionnels de santé sur le thème de l'entretien motivationnel, organisation de rencontres intersectorielles pour favoriser les échanges entre les acteurs du sport, de la santé, du social, et les inciter par ce biais à construire des projets sur leur territoire. Plus de 200 éducateurs sont formés pour assurer un encadrement sportif de qualité, adapté aux différents publics et développer des projets sport santé dans les associations sportives et les structures sociales et medico-sociales.

- **La labellisation "sport santé" des clubs de la région** : mise en place d'un label pour les clubs qui proposent une pratique orientée loisir et bien-être pouvant correspondre aux attentes des personnes sédentaires, n'ayant pas de pathologie (label niveau 1). Près de 300 clubs sont aujourd'hui labellisés. Ces structures sont répertoriées dans le guide régional accessible sur le site internet. Pour être labellisé, les clubs sportifs doivent répondre à 4 critères :

- Existence de créneaux non orienté vers la compétition,

- Présence d'un intervenant sur ce créneau ayant un niveau de formation minimum,
- Établissement de conditions d'accueil minimum du public
- Dispositif financier pour l'accueil du public socialement ou financièrement défavorisé.

- **La communication** : campagne de communication auprès des acteurs du sport, de la santé et des collectivités (cabinet médicaux, pharmacies, associations de prévention, mutuelles ...) avec un logo spécifique créé à cet effet. Un site internet (www.sport-sante-paysdelaloire.fr) référence notamment les clubs labellisés ainsi que les formations proposées et des initiatives régionales. Quatre rencontres sectorielles ont eu lieu pour favoriser les échanges entre les acteurs des différents secteurs et les inciter par ce biais à construire des projets sur leur territoire. Elles ont réuni 410 participants.

Le détail de ce plan est consultable sur : <http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr/>

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>